



**ORIENTATION  
STRATÉGIQUE**

**2**

**ACCESSIBILITÉ ET MISE  
EN VALEUR DU  
PATRIMOINE NATUREL:**

**rendre accessible les  
milieux naturels par  
des espaces récréatifs  
et de ressourcement  
en connexion avec la  
nature.**

## ORIENTATION STRATÉGIQUE

### 2

#### ACCESSIBILITÉ ET MISE EN VALEURS DU PATRIMOINE NATUREL:

rendre accessible les milieux naturels par des espaces récréatifs et de ressourcement en connexion avec la nature.

#### Objectifs

**2.1 Permettre aux citoyens du territoire de la municipalité du Canton de Wentworth, d'avoir accès à des espaces récréatifs et de ressourcement avec la nature et de bénéficier, à coût raisonnable, de milieux naturels protégés.**

#### Actions Proposées

2.1.1. La création d'un réseau de sentiers sera essentielle pour établir un lien entre nos résidents et la nature qui les entoure. Ce système de sentiers en boucle permettra de pratiquer la randonnée et le vélo de montagne pendant les mois d'été et le ski et la raquette en hiver.

2.1.2 Des efforts seront faits afin de limiter les sentiers pour les véhicules récréatifs motorisés et standardisé l'utilisation des sentiers actuels afin de réduire l'effet négatif sur la conservation.

**ORIENTATION  
STRATÉGIQUE**

**2**

**ACCESSIBILITÉ ET MISE  
EN VALEURS DU  
PATRIMOINE NATUREL:**

**rendre accessible les  
milieux naturels par des  
espaces récréatifs et de  
ressourcement en  
connexion avec la nature.**

<b>Objectifs</b>	<b>Actions Proposées</b>
<b>2.2 Création d'accès à certains terrains par entente de servitudes.</b>	-2.2.1 La clé d'un long réseau interconnecté va se concrétiser aussi par la signature de servitudes à long terme avec les propriétaires fonciers. La compensation financière de ces contrats aura pour objectif d'alléger le fardeau financier auquel les propriétaires doivent s'acquitter (importantes taxes sur leurs terrains). Tout propriétaire foncier prêt à signer une entente minimale de 5 ans avec WILD peut recevoir une compensation annuelle pour chaque kilomètre de sentier qui traverse son terrain.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE

### 2

#### ACCESSIBILITÉ ET MISE EN VALEURS DU PATRIMOINE NATUREL:

**rendre accessible les  
milieux naturels par des  
espaces récréatifs et de  
ressourcement en  
connexion avec la nature.**

Objectifs	Actions Proposées
<b>2.3 Mettre en valeur des écosystèmes agricoles ou forestiers, de même que des ressources en agriculture, foresterie, faune et flore</b>	<p>2.3.1 Développement et aménagement de points d'observation de ces paysages. Ces points d'intérêt seront établis le long des sentiers pour mettre en évidence des zones importantes. Il pourra s'agir d'une tour d'observation d'un marais ou d'un point élevé ou encore d'une aire d'alimentation pour les animaux, pour ne nommer que ceux-ci.</p> <p>2.3.2 Développement de communications et d'événements (exemple : colloque, sessions d'informations) reliés à l'interprétation de la nature, l'étude de la flore et de la faune, les pratiques agricoles ou forestières innovantes sans oublier des programmes de support à de jeunes entrepreneurs.</p>